

Capital immatériel

Décodage d'un concept complexe

- Prise en compte des éléments intangibles pour mieux évaluer la richesse du pays

- Celle-ci est un stock cumulé et ne peut se limiter aux flux du PIB

- Il est calculé par la Banque mondiale par la soustraction du capital productif de la richesse globale



Le classement de la Banque mondiale relatif à la richesse immatérielle prend en considération des éléments liés au capital humain, y compris l'innovation. A cela s'ajoutent la cohésion sociale, la stabilité ainsi que le patrimoine historique et culturel, qui donnent une notoriété au pays (Ph. Bziouat)

CHANGER de méthode d'évaluation des stratégies de développement. C'est l'un des messages forts du dernier discours royal, qui a mis l'accent sur l'importance de prendre en considération la dimension immatérielle de la richesse du pays. En empruntant cette voie, le Maroc s'est positionné, encore une fois, comme «précurseur dans ce

domaine par rapport à plusieurs pays émergents ou en développement», a souligné Mohamed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut royal des études stratégiques

(IRES), organisme dont la mission est de renforcer les capacités d'analyse, d'adaptation et d'anticipation du pays, conformément au discours du Trône de 2003.

Comme nous l'avons souligné sur nos colonnes dans l'édition du vendredi 1er août, le Conseil économique, social et environnemental, ainsi que Bank Al-Maghrib, ont été appelés à fournir un effort de simplification de ce concept complexe, dans le cadre de l'étude commandée par le Souverain. D'autres spécialistes se sont également pen-

chés sur «le décodage de cette complexité». Ainsi, un pays peut être comparé à une entreprise, au niveau microéconomique. Dans ce cas, le bilan d'une entreprise ne reflète pas sa véritable valeur, qui englobe également certains éléments intangibles comme les brevets inscrits en son nom, sa notoriété, sa bonne gouvernance... C'est ce qui fait que «la richesse globale de l'entreprise ne se limite pas à sa valeur comptable, même réévaluée», a expliqué Mouline. Au niveau macroéconomique, à l'échelle des Etats, les indicateurs utilisés dans les classements des différentes organisations internationales sont généralement basés sur le PIB. Or, «cet élément reste réducteur dans la mesure où il ne prend pas en considération certains facteurs cumulés. Car, la richesse est un stock et non pas un flux», est-il indiqué. Les efforts de certaines organisations comme l'ONU ou l'OCDE, qui ont introduit de nouveaux indices composites ou une panoplie d'indicateurs, intégrant certains facteurs comme le bien-être ou le développement humain, n'ont pas encore répondu à l'objectif d'évaluer le patrimoine global des pays. Néanmoins, il faut souligner que la Banque mondiale a produit deux rapports sur la richesse des nations pour les années 2000 et 2005. Cette évaluation intègre des éléments mesurables et d'autres intangibles. La richesse globale est définie comme étant la somme actualisée des consommations futures d'une génération (25 ans). Pour les éléments mesurables, il s'agit d'estimer la valeur du capital productif, composé de «tout ce dont dispose une nation en termes d'infrastructures, d'usines, de terrains urbains...». Le capital naturel, lui, est constitué de ressources énergétiques, minières, terres cultivables, zones protégées... Le patrimoine immatériel est obtenu en déduisant de la richesse globale le capital productif et celui naturel et en y ajoutant les avoirs financiers nets. Ce patrimoine abstrait est la somme à la fois du capital humain, y compris l'innovation et la recherche-développement, social qui intègre la confiance interpersonnelle, les normes sociales, la stabilité du pays, et institutionnel qui englobe la qualité des institutions et la bonne gouvernance. Autre facteur pris en compte, le patrimoine historique, artistique, culturel qui donne une notoriété et une visibilité au pays. Ce sont ces éléments qui

Une richesse proche du niveau des pays développés

LE Maroc semble faire de bon progrès dans le classement de la Banque mondiale relatif à la part du capital immatériel dans le patrimoine global. Plusieurs experts ont souligné que ces éléments intangibles constituent une véritable richesse sous-estimée au Maroc. Selon les statistiques de la Banque mondiale, le capital immatériel du Maroc est passé de 73% de la richesse globale en 2000 à 76% en 2013. «Ce qui veut dire que nous sommes proches du niveau des pays développés, à revenus élevés», a estimé Mohamed Tawfik Mouline. Mieux, cette progression de la richesse immatérielle ne s'est pas faite au détriment du capital productif, qui a également connu une hausse grâce aux réalisations liées aux taux élevés d'investissements publics, a-t-il ajouté. □

chés sur «le décodage de cette complexité». Ainsi, un pays peut être comparé à une entreprise, au niveau microéconomique. Dans ce cas, le bilan d'une entreprise ne reflète pas sa véritable valeur, qui englobe également certains éléments intangibles comme les brevets inscrits en son nom, sa notoriété, sa bonne gouvernance... C'est ce qui fait que «la richesse globale de l'entreprise ne se limite pas à sa valeur comptable, même réévaluée», a expliqué Mouline. Au niveau macroéconomique, à l'échelle des Etats, les indicateurs utilisés dans les classements des différentes organisations internationales sont généralement basés sur le PIB. Or, «cet élément reste réducteur dans la mesure où il ne prend pas en considération certains facteurs cumulés. Car, la richesse est un stock et non pas un flux», est-il indiqué. Les efforts de certaines organisations comme l'ONU ou

sont pris en compte dans le classement élaboré par la Banque mondiale. Celui-ci définit trois catégories de pays. D'abord, ceux dont le capital immatériel représente moins de 60% de la richesse, considérés comme des Etats à revenus faibles. Le calcul est fait sur la base de la richesse globale moins les capitaux productif et naturel, plus les avoirs extérieurs nets. Pour la deuxième catégorie, à revenus intermédiaires, leur capital immatériel est situé entre 60 et 80%. Vient ensuite les pays à revenus élevés, généralement des puissances développées, dont le capital immatériel constitue plus de 80% de la richesse globale. □

Mohamed Ali MRABI



Capital immatériel

Pour une mesure réelle du PIB



• **Celui-ci reste amputé des valeurs ajoutées du patrimoine immatériel**

• **Objectif: conférer à l'économie un avantage comparatif**

• **Les collectivités locales doivent s'approprier ce concept novateur**

- **L'Economiste: Le discours du Trône a mis en relief le capital immatériel. Concrètement, que peut-on mettre dans ce concept novateur?**

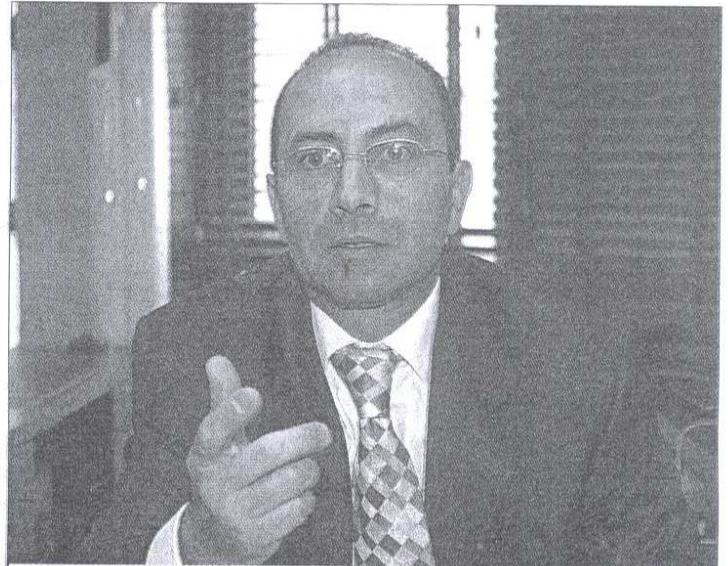
- **Noureddine Bensouda:** Effectivement, SM le Roi a tracé le cap pour notre pays. Il s'agit là d'un chantier novateur qui, jusqu'à présent, n'a pas été pris en compte à sa juste valeur dans les méthodologies d'analyse économique et financière au niveau national. Son intégration dans l'évaluation de la richesse nationale pourrait être d'un grand apport pour l'estimation de la richesse réelle de notre pays. D'ailleurs, les entreprises privées ont bien compris l'utilité et l'intérêt d'une telle démarche en passant d'une culture réductrice d'appréhension de leurs richesses au travers des seuls comptes

culturel et religieux. A cela s'ajoutent son dispositif de protection de l'environnement et de développement durable, son potentiel humain, ses atouts en matière de savoir, de management des connaissances, de R&D et, surtout, de stabilité politique dont jouit notre pays. A titre d'illustration, certains pays de l'OCDE intègrent dans leur comptabilité générale de l'Etat la valeur du capital immatériel correspondant aux fréquences hertziennes des télécommunications, aux brevets, aux logiciels et aux bases de données publiques et autres éléments liés au patrimoine non tangible.

- **Quels sont les enjeux et les conséquences de la valorisation du capital immatériel pour notre pays?**

- L'intégration de l'ensemble des composantes du capital immatériel dans l'analyse économique et financière a d'abord pour vocation d'enrichir et de consolider de manière substantielle le contenu et l'étendue du patrimoine de la nation. Elle permet, de surcroît, de prendre la mesure réelle du produit intérieur brut jusque-là amputé des valeurs ajoutées inhérentes à tous les éléments constitutifs du capital immatériel.

La finalité d'une telle démarche est de conférer à notre économie un avantage comparatif évident, d'accroître significativement l'attractivité de notre pays en matière d'investissement, de rendre plus pertinents les choix des politiques publiques. Cette dé-



«La démarche de prendre en compte le patrimoine immatériel vise à assurer une meilleure répartition de la richesse nationale, contribuant ainsi à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des citoyens», a souligné Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume (Ph. Bziouat)

mobilier, financier et aux engagements hors bilan, même s'il intègre certains biens immatériels à l'instar des logiciels et bases de données développées en interne par l'administration. Le bilan de l'Etat gagnerait à ce titre à intégrer d'autres composantes du capital immatériel dans le cadre du processus continu d'amélioration et d'enrichissement du patrimoine de l'Etat.

- **Les collectivités territoriales pourront-elles s'inscrire dans ce nouveau concept?**

- En fait, tous les instruments développés en matière de gouvernance financière de l'Etat devraient être étendus aux collectivités territoriales et principalement cette logique de capital immatériel pour leur permettre de mieux valoriser leur patrimoine. Elles devraient appréhender leur capital immatériel qui englobe toute la richesse scientifique, culturelle, artistique, des produits du terroir, des savoirs traditionnels locaux et, surtout, l'environnement caractérisant nos régions. Celles-ci disposent en effet, comme

l'a dit SM le Roi, de spécificités dont la régionalisation avancée devrait favoriser la gestion démocratique, avec comme objectif ultime l'amélioration des conditions de vie de tous les citoyens.

- **Le Souverain a commandé une étude au CESE et Bank Al-Maghrib. Que faut-il faire pour que ce travail ne reste pas une lettre morte?**

- Le discours de SM le Roi est très clair à ce sujet. Le rapport sur le capital immatériel doit connaître la plus large diffusion possible avec l'implication du gouvernement, du Parlement, de la société civile et de toutes les institutions concernées ainsi que les forces vives de la nation. Les médias ont un rôle fondamental dans la vulgarisation massive des innovations de ce chantier. □

Propos recueillis par
Mohamed CHAOU

Des normes comptables à la rescousse

SUR le plan international, une forte tendance prévaut au niveau des pays les plus développés pour intégrer le capital immatériel comme dimension fondamentale d'évaluation de leur patrimoine. Des institutions internationales leur ont emboîté le pas pour inciter les pays membres à affiner leurs outils d'analyse du capital immatériel et évaluer leurs richesses à leur juste valeur», a souligné Noureddine Bensouda. Idem pour les organismes internationaux en charge de la normalisation comptable tels que l'IPSASB (international public sector accounting standards board), l'IASB (international accounting standards), l'IFAC (international federation accounting). Ils ont édicté plusieurs normes comptables à même de pouvoir appréhender les différentes dimensions du patrimoine immatériel, a indiqué le trésorier général du Royaume. □

bilantiels vers une logique plus pertinente, fondée sur la prise en considération de leur capital immatériel, dans la juste appréciation de leur patrimoine.

En fait, le concept de capital immatériel recouvre les éléments non tangibles et sans contenu physique. Ils portent sur des actifs d'ordre intellectuel, cognitif et propres à la société du savoir et de la connaissance. Ces actifs ont un impact réel sur l'activité économique et le vécu quotidien des citoyens.

- **Quels sont alors les principaux éléments constitutifs du capital immatériel?**

- Ils concernent notamment le capital historique d'un pays, l'ancienneté et la crédibilité de ses institutions, le patrimoine

marche vise à assurer une meilleure répartition de la richesse nationale, contribuant ainsi à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des citoyens. Il a en effet été démontré, de par le monde, que la valorisation du capital immatériel peut constituer un levier fondamental pour la croissance économique, et une source importante de création d'emplois et de lutte contre le chômage.

- **Le privé a déjà intégré le capital immatériel dans ses bilans. Qu'en est-il de l'Etat?**

- Le bilan d'ouverture de la comptabilité de l'Etat tel qu'il a été publié demeure liminaire dès lors qu'il ne porte que sur les actifs et les passifs liés au patrimoine immobilier,